

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION MOTO-BALL

Réunion du 13 février 2010

La Commission de Moto-Ball s'est réunie le samedi 13 février 2010 au siège de la F.F.M., sous la Présidence de Monsieur Michel VIGE.

Etaient présents : Madame Pascale JACQUOT et Messieurs Aimé LAROCHE, Gérard PAQUE, Claude SABOURIN et Michel VIGE.

Assistaient en partie à la réunion : Messieurs Vincent CHAUMET-RIFFAUD et Christophe AMIEL.

Ont rendu visite à la Commission : Messieurs Jacques BOLLE et Sébastien POIRIER.

Etaient excusés : Messieurs Bernard CHABAUD et Jean LAROCHE.

Secrétaire de séance : D. SAVART.

- Q. 1 – RECRUTEMENT DES ARBITRES**
 - Q. 2 – FORMATION DES ARBITRES**
 - Q. 3 – CREATION D'OBSERVATEURS DES ARBITRES**
 - Q. 4 – CLASSIFICATION DES ARBITRES**
 - Q. 5 – DESIGNATEURS (S) DES ARBITRES**
 - Q. 6 – QUESTONS DIVERSES**
-

Monsieur Michel VIGE souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion et les remercie de leur présence.

A titre liminaire, Monsieur Claude SABOURIN propose qu'une réunion préparatoire à la réunion des Arbitres soit organisée le 20 février à 9 heures 30.

Cette demande est acceptée par la Commission. Seront conviés à cette réunion, Messieurs :

- CAST André
- ESCAMES François
- LECOMTE Jean-Pierre
- PAQUE Gérard
- SABOURIN Claude

Q. 1 – RECRUTEMENT DES ARBITRES

Il est envisagé d'imposer à chaque club à partir de 2011, l'obligation d'avoir au minimum un arbitre par club. Le manquement à cette obligation serait assorti de sanctions à déterminer.

Q. 2 – FORMATION DES ARBITRES

Monsieur Gérard PAQUE rappelle que le Comité de Formation n'existe pas pour le Moto-Ball qui est une discipline très spécifique. Lors des formations des Arbitres, il est indispensable d'avoir un contenu de formation et l'appui d'un formateur aguerri.

Monsieur Vincent CHAUMET RIFFAUD indique que la saison 2010 doit être considérée comme une période de transition où les candidats Arbitres seront néanmoins formés. Pour 2011, un nouveau contenu de formation sera élaboré.

La Commission de Moto-Ball nomme en son sein Messieurs Gérard PAQUE et Claude SABOURIN pour organiser et mettre en place les formations des Arbitres pour la saison prochaine.

→ Remboursement et Prime de match des Arbitres

Le barème de remboursement progressif et de prime de match des Arbitres proposé par Monsieur André CAST, suite à la réunion du groupe de travail arbitrage du 16 janvier dernier, sera approfondi et étudié par Monsieur Claude SABOURIN pour la réunion du 20 février prochain, celui-ci semblant impliquer un budget trop lourd à supporter pour les Clubs.

A défaut, les modalités du barème de la saison 2009 seront reconduites.

Q. 3 – CREATION D'OBSERVATEURS DES ARBITRES

Messieurs Gérard PAQUE et Emile ROUIRE sont nommés observateurs des Arbitres par la Commission. Monsieur PAQUE pour la zone nord et Monsieur ROUIRE pour la zone sud.

Q. 4 – CLASSIFICATION DES ARBITRES

Un projet sera mis à l'étude pour 2011 afin de faire prévaloir la méritocratie.

Q. 5 – DESIGNATEURS DES ARBITRES

Les Membres de la Commission nomment Monsieur Gérard PAQUE superviseur des désignations. Les désignations prévues par les designateurs pressentis, Monsieur André CAST et François ESCAMES, devront donc être soumises à Monsieur Gérard PAQUE pour validation.

Concernant la proposition du Groupe de Travail du 16 janvier de désigner trois arbitres pour les finales (un remplaçant), celle-ci n'est pas retenue par la Commission.

Q. 6 – QUESTIONS DIVERSES

→ Monsieur Michel VIGE souhaite que chaque Membre reçoive délégation sur un dossier au sein de la Commission. Celles-ci sont réparties comme suit :

- Madame Pascale JACQUOT : responsable des relations avec les Clubs et du Championnat Cadets.
- Monsieur Aimé LAROCHE : responsable technique avec Monsieur Bernard CHABAUD

(Voir, ci-dessus, pour Messieurs Gérard PAQUE et Claude SABOURIN)

→ Tenue des Arbitres

Après avoir étudié les devis présentés, les Membres de la Commission optent pour celui présenté par la Société ADIDAS (des maillots manches longues et manche courtes devront être commandés).

Concernant les maillots des Arbitres de touche, la Commission indique que ceux-ci devront rester dans les Clubs et ne pas être attribués à une personne en particulier.

→ Demande de dérogation Cadet du M.B.C. BOLLENE

La demande de dérogation présentée par le M.B.C. BOLLENE afin que le joueur Laurick BINET puissent rester en Cadet en 2010 est acceptée par la Commission, ce joueur répondant à l'un des critères de dérogation prévu dans le règlement 2010.

→ Seconde demande de dérogation du M.B.C. CARPENTRAS concernant la possibilité d'accueillir trois joueurs mutés dans son équipe, tout en prenant l'engagement d'en aligner que deux simultanément sur le terrain

Après en avoir débattu et procédé à un vote à main levée, la Commission de Moto-Ball confirme, par quatre voix contre et une abstention, sa décision de ne pas accorder la dérogation souhaitée par le M.B.C. CARPENTRAS d'accueillir trois joueurs mutés dans son équipe, celle-ci ne répondant pas au critère prévu dans le règlement 2010.

→ Equipes Cadets

Monsieur Claude SABOURIN rappelle que seul le M.B.C. NEUVILLOIS fait jouer une équipe Cadets dans le Nord en 2010 et informe que les Clubs de la région sud n'acceptent pas de l'inclure dans le calendrier du Championnat de France Cadets.

Monsieur Michel VIGE indique que si les Clubs du Sud refusent la participation du Club de NEUVILLE en Championnat Cadets, le titre de Champion de France ne pourra pas être délivré.

Madame Pascale JACQUOT, responsable des relations avec les Clubs et les Cadets, adressera un courrier aux Clubs concernés, afin que le calendrier du Championnat Cadets soit revu.

→ Numérotation des maillots du S.U.M.A.

Les membres de la Commission refusent la demande du S.U.M.A. de n'avoir qu'un seul jeu de maillots numérotés de 1 à 20 pour son effectif séniors, celle-ci est en contradiction avec le règlement Moto-Ball 2010 et risque d'entraîner des erreurs sur les feuilles de matches.

→ Intervention de Monsieur Jacques BOLLE

Les Membres de la Commission font le compte rendu à Monsieur Jacques BOLLE des différentes décisions prises ce jour.

Monsieur Jacques BOLLE espère que les Clubs ont réellement pris conscience qu'ils devaient réformer leur façon de voir et amélioreront notablement le comportement de leurs joueurs. Il rappelle également que les Arbitres doivent être irréprochables.

→ Equipe de France

Monsieur Michel VIGE rappelle que le Championnat d'Europe de Moto-Ball aura lieu du 13 au 19 juillet 2010 à Pinsk en Biélorussie.

La Commission souhaite pouvoir émettre son avis sur la nomination du sélectionneur/entraîneur de l'Equipe de France de Moto-Ball.

Elle souhaite également que la composition de l'Equipe de France soit soumise à son approbation et prévoit trois joueurs supplémentaires afin de pouvoir faire un choix.

Après en avoir débattu, la Commission reconduit Monsieur Gérald MEYER à son poste de sélectionneur/entraîneur, toutefois, Monsieur MEYER devra soumettre la composition de l'Equipe de France à la Commission pour validation.

→ Ballons

Monsieur Claude SABOURIN rappelle que la Société YB Sports propose de fabriquer des ballons de Moto-Ball pour un prix unitaire TTC de 45 € (sous réserve d'une commande minimale de 250 ballons).

Monsieur Sébastien POIRIER précise que la F.F.M. peut étudier la possibilité d'acheter ces ballons, sous réserve que les Clubs s'engagent sur l'achat de ceux-ci sur une période de trois ans maximum et de ne pas gérer l'envoi des commandes.

→ Moto électrique

Monsieur Sébastien POIRIER indique que le M.B.C. BOLLENE a prêté une machine à la Société SEV qui travaille sur une machine électrique. Toutefois, il semble que la sortie officielle de cette machine soit reportée au début du mois de mars.

Monsieur Claude SABOURIN informe avoir proposé de fournir les cadres de ses machines pour qu'ils soient équipés de moteurs électriques.

→ Champion's League

Monsieur Claude SABOURIN signale être en contact avec les Clubs Allemands afin d'organiser des matches au mois d'Août.

→ Trophée des Champions Nationale 2

Monsieur Michel VIGE précise que la Commission se chargera de faire fabriquer l'objet d'art qui devra être remis au vainqueur du Trophée des Champions Nationale 2 qui sera organisé pour la première fois en 2010.

Les Clubs seront contactés afin de proposer leurs idées d'objet.

→ Prochaines réunions de la Commission et du Groupe de Travail Clubs

La prochaine réunion de la Commission est fixée au 12 juin 2010. Des questions sur l'Equipe de France et le Bilan de la saison devront être prévues à l'ordre du jour.

Une réunion de travail pour la préparation du Congrès aura lieu le 11 septembre 2010 sur le lieu de la Finale de la Coupe de France.

→ Elections à la Commission

Monsieur Michel VIGE rappelle qu'un poste de Membre est à pouvoir au sein de la Commission de Moto-Ball. Un représentant des joueurs doit également être élu.

Plus aucun point n'étant abordé, la séance est close à 17 h 15.